



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2024-078

Lors de la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2024, le conseil de la Municipalité de NEWPORT a adopté le **Règlement numéro 2024-078 concernant la gestion contractuelle remplaçant 2024-075**

Le présent règlement modifie le règlement 2024-075 en y ajoutant les articles suivants :

13. Mesures visant à favoriser les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Une copie du règlement est disponible aux jours et heures d'ouverture du bureau municipal et sur le site internet.

Donné à NEWPORT, ce 4^e jour de septembre 2024.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "H. Dumais". The signature is fluid and cursive, written over a white background.

Hélène Dumais
Directrice générale et greffière-trésorière